

VERSEMENT DIRECT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

effectuer avant le 31 mai 2022

Ce versement correspond aux 13% des fonds libres restant à verser au titre de la taxe d'apprentissage 2022.

Nom de l'Entreprise :
Adresse :
Code postal : Ville :
SIREN :

CONTACT

Décisionnaire Taxe d'apprentissage Gestionnaire Taxe d'apprentissage

Nom :
Fonction :
e-mail :

A quel titre avez-vous choisi de soutenir notre école ?

Partenaire recrutement /stages Ancien élève Parent Fournisseur

Autre, précisez :

Montant versé :

Modalités de versement :

Chèque

N° :

Banque :

A l'ordre de : OGEC PASSY ST HONORE

Virement

Société Générale

IBAN : FR7630003034200005026024601

BIC - SWIFT : SOGEFFRPP

PSH s'engage à vous adresser un reçu libératoire de votre versement.

Pour toute question sur le reçu libératoire, merci de contacter :

Laurence CHAPEYRON - lchapeyron@passy-st-honore.com

Adresse postale : 117 avenue Victor Hugo - 75116 Paris
UAI 0754666P